



CENTER PARCS AU ROUSSET

UNE CHANCE POUR LA SAÔNE-ET-LOIRE

UN RAYONNEMENT POUR LA BOURGOGNE

DES SOUTIENS D'HORIZONS MULTIPLES POUR DE RÉELLES RETOMBÉES

Le groupe français Pierre & Vacances a retenu Le Rousset parmi une vingtaine de sites potentiels, notamment pour sa localisation stratégique, entre Lyon, Paris et Genève. Au cœur de la Bourgogne du Sud, cette implantation sera un véritable accélérateur de notoriété pour la Saône-et-Loire et renforcera ainsi grandement son attractivité.

Avec 630 000 nuitées par an pour un objectif d'occupation de 80 %, le projet Center Parcs offrira une vitrine attrayante pour notre département, ses territoires et ses productions. Autant de touristes à séduire qui deviendront des ambassadeurs potentiels de la destination !

Avec 300 emplois directs permanents, dans une zone rurale qui en a bien besoin, ce projet aura de véritables retombées économiques toute l'année. Un retour productif indéniable sur un investissement d'avenir.

Ce projet à taille humaine sera un levier de revitalisation de notre économie et amplifiera la notoriété de notre département. Acteurs et représentants légitimes de l'économie et des territoires le soutiennent unanimement. Accueillir le Center Parcs au Rousset, c'est investir pour notre avenir à tous !



Martine Ferret
Agricultrice viticultrice
présidente de l'association
Terroirs de Saône-et-Loire
et Bienvenue à la ferme

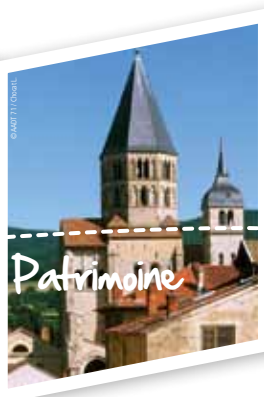
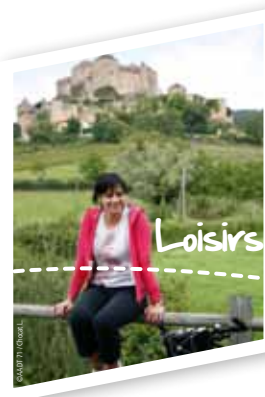


Christel Bonnot
responsable des marchés
de producteur de pays



Guillaume Gauthier
président des Jeunes
agriculteurs

“ Ce projet vient étoffer nos atouts touristiques, un besoin crucial pour nos territoires ruraux. Pierre & Vacances est ouvert aux propositions, œuvrons pour créer du lien avec les producteurs locaux, avec les acteurs économiques et ainsi maximiser les retombées positives. Une telle chance ne se présente qu'une fois, sachons la saisir pour notre avenir”.



CENTER PARCS AU ROUSSET, C'EST QUOI ?



Le projet du Rousset est initié par le groupe Pierre & Vacances, en partenariat avec le Conseil Départemental de Saône-et-Loire et la Région Bourgogne. Il porte sur la création d'un village de 28 000 m² comprenant des équipements de loisir et 400 cottages, pour un investissement total estimé à 170 millions d'euros. Il fait l'objet d'un débat public encadré par la Commission Nationale du Débat Public, actuellement en cours et qui s'achèvera le 4 septembre. La décision de réaliser ou non le Center Parcs sera prise à l'issue du débat par Pierre & Vacances, maître d'ouvrage du projet. En cas de décision favorable, l'ouverture du Center Parcs interviendrait à l'été 2019.



+ D'ATTRACTIVITÉ POUR LE TERRITOIRE, + D'EMPLOIS

Une nouvelle corde à notre arc pour le tourisme en Saône-et-Loire

Le projet Center Parcs, inscrit dans le respect de l'écodéveloppement, permettra de diversifier l'offre qui attire aujourd'hui principalement un tourisme culturel, gastronomique et sportif. Il devrait permettre de capter de nouveaux flux jusque-là peu présents : familles, clientèle urbaine à la recherche de séjours courts, autour des thématiques détente, farniente et bien-être. La clientèle Center Parcs en rejoignant le site du Rousset découvrira nos territoires et leurs paysages d'exception, que l'agri-

culture contribue largement à protéger. Les tenants du projet font le pari que certains auront envie de revenir par la suite dans la région !

Une opportunité pour les entreprises locales et les demandeurs d'emplois peu mobiles

La mise en chantier d'un Center Parcs sera créatrice d'emplois : entre 250 et 500 emplois attendus, selon les périodes de construction, pendant deux ans. Après l'ouverture, l'activité régulière générera environ 300 emplois directs, dont 85 % en CDI et 65 % à temps plein.

Un tel projet peut aussi convenir aux personnes en recherche d'un complément de revenus. En effet, les activités agricole et artisanale, présentes majoritairement sur ce territoire rural, se caractérisent souvent par le fait que le conjoint participe activement à l'exploitation sans y être engagé à temps plein ; pour ce public, les contrats de travail à temps partiels présentent donc un réel intérêt. La construction, puis l'exploitation de Center Parcs, seront aussi une opportunité pour les apprentis ou tout simplement les jeunes en recherche d'emplois pour l'été par exemple.



Marcel Chiffлот
Président de la section Saône-et-Loire de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de région Bourgogne



« Ce projet doit aussi représenter une opportunité pour la formation de jeunes apprentis en prévoyant les possibilités de logement sur place. Les entreprises du secteur artisanal sont régulièrement confrontées à des difficultés de recrutement de jeunes lorsqu'elles sont éloignées des dessertes de transports en commun.»

Des retombées sur l'économie locale...

Les retombées économiques attendues sont de deux ordres : lors du chantier, puis lors de l'exploitation du site. Les entreprises de Saône-et-Loire auront l'opportunité de s'organiser collectivement pour remporter massivement les marchés de la construction.

Bernard Echalier
Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Saône-et-Loire



« En amont du chantier et pendant la phase d'exploitation du site, les trois chambres consulaires s'engagent à informer l'ensemble des entreprises du département sur les différents marchés, à aider à la constitution de groupement et à les accompagner dans leurs réponses aux appels d'offre.»

En période d'exploitation, le Center Parcs offrira de nouveaux marchés (litière, blanchisserie, nettoyage, maintenance,...), mais aussi la clientèle générera un flux supplémentaire pour les activités présentes autour du site.

Christian Decerle
Président de la Chambre d'Agriculture de Saône-et-Loire



« Découvrir les richesses de notre département est une véritable attente des visiteurs. Bâtissons ensemble des interactions : marchés fermiers, approvisionnement du site en circuits courts, visites d'exploitations, repas gastronomiques... Saisissons ensemble ce potentiel remarquable.»

... et favorables aux produits agricoles !

Ce projet sera aussi une belle opportunité pour la promotion et la commercialisation de nos produits agricoles : boutique, marché de producteurs, table gastronomique, autant de pistes à explorer en accord avec le maître d'ouvrage.



UN PROJET SOUTENU PLEINEMENT PAR LES CHAMBRES CONSULAIRES RÉGIONALES

Benoît de Charrette, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Bourgogne et Pierre Martin, Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de région Bourgogne, aux côtés de Christian Decerle, Président de la Chambre régionale d'Agriculture, réaffirment leur "soutien à la création d'un Center Parcs en Saône-et-Loire, investissement conséquent pour la Bourgogne, stimulant pour les différents secteurs d'activité de notre économie et porteur de perspectives d'avenir pour notre territoire".



NOUS SOUTENONS CENTER PARCS AU ROUSSET !



Le département de la Vienne ouvre son Center Parcs au public ce 29 juin. Marie-Jeanne Bellamy, maire de la commune Les-Trois-Moutiers et conseillère départementale.

“Ce projet a pu voir le jour grâce au département. Sa construction s’est faite dans un esprit de dialogue et d’implication. Le bilan est très positif, des entreprises concurrentes ont su travailler ensemble pour prendre les marchés, 72 % des lots ont ainsi été attribués à des entrepreneurs locaux. Concernant les emplois créés, les mi-temps répondent à une attente, c’est un complément de poste par exemple pour les dames de ménage. Et puis, nous avons instauré des marchés hebdomadaires de producteurs, une première pour Center Parcs. Je vous souhaite la bienvenue au Domaine du bois aux Daims, et une pleine réussite pour votre projet bourguignon !”



François Legros, Saint-Valerin viticulteur, président de la cave de Buxy, vice président de la fédération des caves coopératives Bourgogne-Jura

“Les touristes vont passer par la côte chalonaise ou mâconnaise. C’est l’occasion, à leur arrivée ou à leur départ, de visiter une cave coopérative ou une cave particulière. Nous tirons forcément partie de cette proximité, en plus d’un point de vente que l’on peut imaginer sur place.”

“Les touristes vont passer par la côte chalonaise ou mâconnaise. C’est l’occasion, à leur arrivée ou à leur départ, de visiter une cave coopérative ou une cave particulière. Nous tirons forcément partie de cette proximité, en plus d’un point de vente que l’on peut imaginer sur place.”

Denis Mathieu, Saint-Vincent-de-Bragny éleveur en AOC Bœuf de Charolles et AOC fromage de chèvre Charolais

“Nous sommes flattés que notre département ait été sélectionné pour ce projet. Je pars du principe que l’activité attire l’activité, le dynamisme attire le dynamisme. Quoi de plus beau que le tourisme, que la vie sur un territoire !”



Gilles Penet, président de la CGPME71*



Bernard Lacour, président de la FDSEA*



Alfred Morais, président de la CAPEB 71*



Toni Spinazze, Président de l'UPA 71*

“Les chiffres nous ramènent à la dure réalité économique. La Saône-et-Loire a perdu 5 700 emplois entre 2008 et 2013, 270 établissements ont disparu. Le bassin économique du Creusot-Montceau enregistre le taux de chômage le plus élevé de la région Bourgogne, plus de 12 % ainsi qu’une baisse de sa population. Dans ce contexte, l’ensemble des forces vives du département ne peuvent que soutenir un projet dynamisant tel que le Center Parcs, avec des retombées directes et indirectes en terme d’emploi et d’économie”.

*Confédération Générale des Petites et Moyennes Entreprises

*Fédération des Syndicats d’Exploitants Agricoles

*Confédération de l’Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment

*Union Professionnelle Artisanale



Patrick Jouveneau, Baron président des Gîtes de France de Saône-et-Loire

“Après échange avec les présidents des relais Gîtes de France concernés par la présence d’un Center parcs dans leur département, nous estimons que cette implantation au Rousset peut être positive pour la notoriété de notre région et pour l’amélioration de nos activités touristiques. Ce qui peut engendrer une augmentation d’activité pour nos hébergements. Avec les autres partenaires touristiques, nous veillerons à ce que la clientèle de Center Parcs s’ouvre largement sur les richesses du département. Nous serons attentifs à ce que la possibilité d’utilisation des installations à la journée soit offerte tant aux habitants de la région qu’aux touristes fréquentant les hébergements alentours.”



Patrick Revoyre, président de l'UMIH*

“Ce projet qui est sur la table prouve que nous sommes devenus une vraie destination touristique, c’est une première victoire. Ce n’est pas une concurrence pour nous mais l’apport d’une clientèle nouvelle, curieuse de découvertes culturelles, gastronomiques, historiques, œnologiques... Nous possédons les mêmes atouts que le Périgord, avec 2 accès TGV en plus. C’est une perspective très prometteuse pour notre département.”

*Union des Métiers et des Industries de l’Hôtellerie



> DES RENSEIGNEMENTS SONT DISPONIBLES SUR LE SITE DU DÉBAT PUBLIC

cp-lerousset.debatpublic.fr